

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

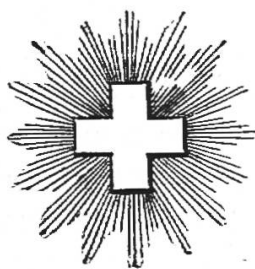
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 10.



LAUSANNE

11 mars 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Jardins d'essais scolaires. — Les « tests » de Binet pour la mesure de l'intelligence. — Chronique scolaire : Vaud. — PARTIE PRATIQUE : Examens d'admission aux écoles normales du canton de Vaud (sujets d'orthographe, composition et arithmétique). — Elocution. — Rédaction. — Dictées. — Comptabilité.*

JARDINS D'ESSAIS SCOLAIRES

Répondant à l'invitation que nous avons faite par l'intermédiaire de l'*Educateur* (numéro du 22 janvier 1910), MM. les instituteurs des classes primaires d'Apples, de Suscévaz et de Lugnorre ont organisé, au printemps de l'année dernière, des expériences sur l'emploi des engrais commerciaux, suivant pour cela les instructions que nous donnions dans le numéro du 2 avril de ce journal.

Nous rappellerons que ces expériences ont pour but de faire connaître aux élèves les principales matières fertilisantes fournies par l'industrie des engrais chimiques et de leur montrer l'action des diverses substances qui en font la valeur. Ces substances principales étant au nombre de trois : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, on délimite une parcelle à laquelle ces trois fertilisants sont appliqués sous forme de sulfate d'ammoniaque, de superphosphate et de sel de potasse. Sur des parcelles contiguës, de même surface, on applique les mêmes engrais, mais en supprimant tour à tour le sulfate d'ammoniaque (fumure sans azote), le superphosphate (fumure sans acide phosphorique) ou le sel de potasse (fumure sans potasse) ; la comparaison de la végétation et de la récolte de ces trois parcelles avec la première (à fumure dite complète) permet de se rendre compte de l'action de chacune de ces trois substances. Une parcelle sans fumure sert de témoin, pour se rendre compte de la fertilité naturelle du sol.

Pour que les résultats soient comparables, le sol doit être homogène, la quantité de semences, les travaux de culture, etc., doivent être les mêmes pour toutes les parcelles. Ces conditions sont réalisées facilement pour les petites surfaces qu'occupent ces essais. Chaque parcelle est récoltée séparément et son produit est pesé ; les élèves ont noté, au cours de la végétation, les remarques qu'ils auront pu faire.

Voici, brièvement résumées, les observations qui ont été faites dans les trois jardins.

Ecole de Suscévaz (M. P. Mottaz, instituteur).

« L'expérience a été faite avec une culture de pommes de terre, en terrain maigre et improductif. Les tubercules ont été arrachés le 9 septembre déjà, à cause de la maladie.

Les élèves ont fait avec plaisir les travaux nécessaires, souvent en dehors des heures de classe ; ils ont suivi les différentes phases de la végétation et fait des observations personnelles et spontanées, qui ont persuadé le maître de l'utilité de ces expériences pratiques.

Les conversations motivées par notre essai m'ont prouvé que les grandes personnes sont aussi ignorantes de cette importante question des engrais que les enfants. Beaucoup d'agriculteurs ne les distinguent que par la marque de fabrique. » (Rapport de M. P. M.).

Les tubercules de chaque parcelle (superficie = 20 m²) ont donc été récoltés et pesés séparément ; voici les résultats de ces pesages, avec les remarques faites sur la végétation :

FUMURE :		Tubercules récoltés	
		par parcelle	par are
1. PKN. Superph., potasse, sulf. d'am.		28,5 kg.	142,5 kg.
	Végétation : moyenne.		
2. KN. Pot., sulf. am. (sans ac. phos.)		19 »	95 »
	Végétation : la plus verte.		
3. PN. Superph., sulf. am. (sans pot.)		30 »	150 »
	Végétat. : la plus vigoureuse.		
4. PK. Superph., potasse (sans azote)		16 »	80 »
	Végétation : faible.		
5. O. Sans engrais, témoin		13,5 »	67,5 »
	Végétation : très faible.		

Le rendement de la parcelle n° 5 sans engrais montre que le sol est très peu productif, car il correspond à peine à la moitié d'une récolte moyenne ; il faut ajouter que l'année 1910 a été défavorable à la plupart des cultures.

Les fumures employées ont toutes augmenté le rendement et c'est la fumure n° 3 (superphosphate et sulfate d'ammoniaque) qui a procuré la plus forte récolte, plus du double de la parcelle sans engrais.

En comparant les rendements de la parcelle n° 1, à fumure complète, avec celles des autres parcelles, où nous avons supprimé tour à tour chacun des trois fertilisants, nous pouvons nous rendre compte de l'action exercée par chacun d'eux.

La parcelle n° 1 (fumure PKN) a produit par are 47,5 kg. de tubercules de plus que la parcelle n° 2 (fumure KN, sans acide phosphorique) ; cette différence représente donc l'action produite par l'acide phosphorique, donné en plus sous forme de superphosphate à la parcelle n° 1.

En comparant la récolte de la parcelle n° 3 (fumure PN, sans potasse avec celle de la parcelle n° 1), on constate que l'emploi du sel potassique a eu pour effet de diminuer la récolte de 7,5 kg. par are. C'est une constatation que l'on peut faire parfois, lorsque l'on incorpore cet engrais à la terre au printemps seulement ; les sels qui accompagnent la potasse nuisent à la végétation et diminuent la récolte. Ces sels nuisibles étant éliminés peu à peu, la récolte suivante permet souvent de constater l'effet utile de la fumure potassique.

La parcelle n° 4, avec superphosphate et sel de potasse (fumure PK) a produit 62,5 kg. par are de moins que la parcelle n° 1, qui a reçu en plus l'azote sous forme de sulfate d'ammoniaque ; l'action de ce sel est donc bien marquée.

Il résulte donc de cette expérience que c'est par l'emploi de l'acide phosphorique et de l'azote (superphosphate et sulfate d'ammoniaque) que l'on a obtenu la plus belle végétation et le plus fort rendement en tubercules.

Une question intéressante, qui a été posée par les élèves, c'est de savoir quel a été le résultat financier des diverses fumures em-

ployées. Pour le calculer, nous compterons les tubercules à 10 fr. les 100 kg. (prix moyen pour la récolte de 1910); les engrais ont été appliqués aux doses indiquées dans notre instruction et ont coûté, par are :

P. 5 kg. superphosphate 17 % à 10 cent. le kg., soit	Fr. 0,50
K. 4 kg. sel de potasse 30 % à 12 cent. le kg., soit	» 0,48
N. 2,5 kg. sulfate d'ammoniaque 20 % à 36 cent le kg.	
soit	» 0,90

Le rendement financier des diverses parcelles, comparées à la parcelle témoin, s'établit comme suit :

FUMURES:	Surplus de récolte:		Coût de la fumure:		Bénéfice:
	Kg. valant	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1. PKN. Fumure complète	75	7 50	1 88		5 62
2. KN. » sans ac. phos.	27,5	2 75	1 38		1 37
3. PN. » sans potasse	82,5	8 25	1 40		6 85
4. PK. » sans azote	12,5	1 25	0 98		0 27

Ainsi que nous le disions plus haut, c'est par l'emploi de la fumure n° 3 : superphosphate avec sulfate d'ammoniaque, que l'on a obtenu la plus forte récolte et le plus grand bénéfice.

Dans une année de plus grande abondance, où le prix des tubercules est de 5 à 6 fr. les 100 kg., le résultat financier se présenterait sans doute de façon un peu différente; on peut constater qu'en appliquant le prix de 5 fr. seulement par quintal métrique, le bilan des fumures 1 et 3 solderait néanmoins par un bénéfice.

Nous avons relaté les résultats de cette expérience avec quelques détails, pour nous permettre de montrer, à ceux que ces questions intéressent, les conclusions que l'on peut tirer d'un essai de ce genre. Il y a là quelques exemples de comptabilité, tirés de la pratique, que les élèves ont eu sous les yeux, dont la résolution les intéressera sans doute.

Les développements donnés aux résultats de cette expérience nous permettront d'être brefs avec celles qui suivent.

Ecole de Lugnorre (M. J. Renaud, instituteur).

Le rapport de M. Renaud constate que les élèves ont suivi avec intérêt les diverses phases de l'expérience et ont exécuté avec

soin les divers petits travaux nécessaires. Le terrain, peu fertile, a été planté de pommes de terre et l'essai a été fait de la même façon que le précédent. Voici, calculés par are de superficie, quels ont été les rendements des diverses parcelles, qui étaient de 20 m² chacune.

FUMURES :		Tubercules récoltés :
1. PKN.	Fumure complète	148 kg.
2. KN.	Sans acide phosphorique	120 »
3. PN.	Sans potasse	188 »
4. PK.	Sans azote	132 »
5. O.	Témoin, sans engrais	136 »

L'action des engrais a été moins marquée que dans le jardin de Suscévaz, dont la terre semble beaucoup moins fertile ; le rendement de la parcelle témoin est, en effet, pour ce dernier, la moitié seulement de celui de Lugnorre. En utilisant les renseignements donnés plus haut, ceux que cela intéresse pourront calculer le bilan des fumures employées ; ils constateront que seul le superphosphate avec sulfate d'ammoniaque a procuré une récolte suffisante pour rembourser la dépense de fumure et laisser un bénéfice. Le sel de potasse, appliqué au printemps, a exercé une influence déprimante sur la récolte.

Ecole d'Apples (M. Delacuisine, instituteur).

Cette expérience a été faite avec une culture d'avoine, dans des conditions analogues aux précédentes. « Les élèves, dit le rapport de leur instituteur, ont montré beaucoup de plaisir à ces essais ; ils ont fait les divers petits travaux avec un entrain que souvent je désirerais retrouver dans leurs autres devoirs. »

La récolte, l'égrenage et le pesage de l'avoine de chacune des parcelles ont été faits par les élèves eux-mêmes, qui ont pu constater que les diverses fumures expérimentées avaient augmenté les rendements en grain et en paille. Vu les conditions peu favorables de l'année 1910, ces surplus de récolte ne remboursent pas complètement les frais de fumure, sauf pour le superphosphate potassique, qui solde avec un bénéfice de 67 cent. par are, soit 67 fr. par hectare. Une parcelle de 20 m² ayant reçu une dose de fumier de vache d'environ 3 pieds cubes, soit environ 30 000 kg.

par hectare, a procuré un surplus de récolte qui paie environ la moitié des frais de fumure.

Ces expériences sont donc de nature à intéresser les élèves de nos classes de la campagne ; elles leur font connaître les matières fertilisantes dont on fait maintenant un si grand usage, leur emploi rationnel et leur permettent de faire des observations intéressantes sur la végétation, le rendement des diverses parcelles, etc. Les écoliers semblent apprécier cette diversion à leurs travaux ordinaires et y puisent certainement le goût des choses de l'agriculture.

Nous remettons, à celles des écoles qui nous en font la demande, une collection des principaux engrais chimiques, de fourrages concentrés, de remèdes pour plantes, pouvant faire l'objet d'utiles leçons de choses, que les essais au jardin scolaire compléteront, croyons-nous, de façon intéressante.

Etablissement fédéral de chimie agricole, Lausanne.

LES « TESTS » DE BINET POUR LA MESURE DE L'INTELLIGENCE

Les tests (suite).

ENFANTS DE 7 ANS.

21. *Lacunes de figures.* — On présente successivement 4 figures auxquelles il manque l'œil, la bouche, le nez, les bras ; les 3 premières ne représentent que la tête, la dernière le corps entier ; la figure à laquelle manque l'œil est de profil ; le sourcil est indiqué, ce qui rend l'absence de l'œil moins visible. Voir pour ces figures l'*Année psychologique*.

On demande chaque fois : « Qu'est-ce qui manque à cette figure ? » Souvent l'enfant répond qu'il manque à la première figure, le corps ou le cou, et quand il a trouvé cette réponse, il ne manque pas de la répéter pour les autres figures, (automatisme de répétition).

22. *Nombre de doigts.* — « Combien avez-vous de doigts à la main droite ? » « Combien à la main gauche ? » « Combien cela fait-il en tout pour les 2 mains ? » L'enfant doit répondre sans hésiter et exactement à toutes les 3 questions.

23. *Copie d'un modèle écrit.* — Copie avec une plume et à l'encre de ces 3 mots : « Le petit Paul ». (Majuscules au premier et au troisième mot). Les mots copiés doivent pouvoir être lus par une personne qui n'a pas vu le modèle.

24. *Copie d'un losange.* — Toujours à l'encre. (Voir test 11).

25. *Répétition de 5 chiffres.* — (Voir test 3).

26. *Description de gravure.* — (Voir test 4).

27. *Compter 13 sous simples.* — (Voir test 13). Il faut non seulement que l'enfant sache énumérer les 13 premiers nombres, mais encore qu'il nomme un

nombre chaque fois qu'il touche une pièce ; or l'expérience montre que la main va souvent plus vite que la parole.

28. *Nomination de 4 pièces de monnaie usuelle.* — On cherche si le sujet connaît les 4 pièces suivantes : 5 cent., 10 cent., 50 cent., 5 fr. N'admettre aucune erreur.

ENFANTS DE 8 ANS.

29. *Lecture à 2 souvenirs.* — On fait lire le fait divers suivant :

| Trois | maisons | en feu | .

« Châlons-sur-Marne, | 5 septembre | . Un immense incendie | a détruit,
| la nuit dernière, | (à Châlons, trois immeubles) situés au centre de la ville. |
» Dix-sept ménages | sont sans abri. | Les pertes dépassent 150 000 fr. |
» En sauvant | un enfant | au berceau, | un garçon coiffeur | a été sérieusement | blessé aux mains. » |

Cette épreuve a un triple but :

1^o S'assurer que le sujet sait lire ;

2^o Mesurer sa vitesse de lecture ;

3^o S'assurer qu'il comprend et retient un peu ce qu'il lit.

Si l'enfant ne peut pas épeler, ou n'arrive pas à déchiffrer les mots difficiles, on en reste là et l'épreuve est considérée comme non franchie.

Quant à la vitesse, voici les résultats moyens auxquels sont arrivés les enfants (français), observés par M. Binet.

Pour ces 53 mots à 8 ans : 45 secondes, ou 1 mot par seconde.

» » à 9 » 40 secondes.

» » à 10 » 30 secondes.

» » à 11 » 25 secondes, ou 2 mots par seconde.

Pour ce qui est du degré de lecture, on peut distinguer : l'épellation, — la lecture syllabique, — la lecture hésitante, — la lecture courante, — la lecture expressive (classification proposée par M. Vaney). Outre ces degrés, tenir compte des déformations des mots.

Quand le sujet a lu le morceau, on attend 2 à 3 secondes, on retire le fait divers et l'on pose la question suivante : « Raconte-moi ce que tu viens de lire. » Insistez pendant 10 secondes, pas davantage, inscrire textuellement ce que dit le sujet.

Puis l'on compte les souvenirs (séparés dans le texte ci-dessus par des traits verticaux, pas dans celui qu'on a donné à lire à l'enfant bien entendu, les mots entre parenthèses ne sont qu'une répétition).

A 8 ans, 2 souvenirs sur 19

A 9 ans, 6 » »

30. *Compter 9 sous (3 simples, 3 doubles).* — Sur un coin de table, on a posé 3 sous simples, et 3 doubles, juxtaposés et ne se recouvrant pas. On montre cette monnaie au sujet en lui disant : « Comptez-moi cet argent et dites-moi combien il y en a. » Ne tolérer aucune erreur, et ne pas prolonger l'essai au-delà de 5 à 10 secondes.

31. *Nomination de 4 couleurs.* — De jeunes enfants reconnaissent les couleurs avec une grande sûreté ; mais ils ont souvent plus de peine à les nommer. On a

préparé sur un petit carton 4 papiers de couleur rouge, jaune, bleu, vert, ayant chacun 6 cm. sur 2 cm. On montre du doigt à l'enfant chaque papier en lui demandant : « Quelle est cette couleur. » N'excuser aucune erreur.

32. *Compter de 20 à 0.* — « Voulez-vous compter de 20 à 0 en descendant ? »

Si l'explication n'est pas comprise, on ajoute ceci : « Comptez comme ceci : 20, 19. » Pour que le degré soit franchi, il faut qu'il n'y ait eu qu'une erreur ou omission et que l'opération ne dure pas au-delà de 20 secondes.

33. *Ecriture sous dictée.* — « Les jolies petites filles. » Les mots doivent être séparés les uns des autres et compréhensibles pour une personne qui ne les connaîtrait pas.

34. *Comparer deux objets de souvenir.* — Epreuve précieuse car elle ne dépend pas du degré d'instruction, mais du seul bon sens naturel. Voici le discours qu'on tient à l'enfant : « Tu connais les papillons, tu en as déjà vu ? — Oui. — Et les mouches tu les connais aussi ? — Oui. — Est-ce que c'est pareil, un papillon et une mouche ? — Non. — Pourquoi n'est-ce pas pareil ? » Mêmes questions pour la comparaison entre le bois et le verre, et entre le papier et le carton.

Deux comparaisons au moins doivent être justes, et pour être justes, il faut que la différence indiquée soit exacte.

Si, à 12 ans, l'enfant ne réussit pas ce test, il n'est pas simplement arriéré ou débile, mais imbecile.

(A suivre.)

A. DESCOEUDRES.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Assemblée des délégués de la S. P. V.** — Le prochain numéro du Bulletin donnera un compte-rendu complet de cette séance. Voulant lui en laisser la primeur nous en extrairons plus tard ce qui est de nature à intéresser nos lecteurs.

*** **Payerne.** — Dans sa dernière séance, le Conseil communal a décidé la création d'un poste de directeur des écoles, et il a adopté le règlement y relatif.

*** **Ecoles normales.** — Les examens d'admission auront lieu comme suit :

- a) Pour la IV^e classe des garçons, les jeudi et vendredi 30 et 31 mars.
- b) Pour la III^e classe des jeunes filles, les vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril.
- c) Pour les cours spéciaux (écoles enfantines et travaux à l'aiguille) les 20 et 21 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à 7 h. du matin.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 18 mars.

Pour les conditions de l'admission et le programme de l'examen, s'adresser à la Direction.

*** **Bienfaisance.** — Mademoiselle Pousaz, ancienne institutrice à l'Ecole supérieure de Montreux, décédée il y a peu de jours, a légué 500 fr. à l'Infirmerie ; 500 fr. à l'Orphelinat des Alpes et 500 fr. à l'Asile des vieillards.

H. Gz.

PARTIE PRATIQUE

Examens d'admission aux écoles normales du canton de Vaud
en 1910.

ORTHOGRAPHE

FILLES

Dans le désert.

Le bruit s'éteint. Nous dépassons les dernières maisons. Devant nous s'étend le désert immensément nu, immensément triste, et le sable que nous allons fouler pendant des heures marque la désolation absolue. Alors une foule d'idées se pressent confusément dans la tête, souvenirs et espérances, avec une mélancolie d'une douceur indicible, d'un charme ineffable. Et dans ce décor si nouveau, les images du rêve que l'on fait éveillé passent devant les yeux, multiples, variées, inconnues.

Dans la nuit, pas de lune. Les étoiles brillent nombreuses, comme une éclaboussure d'argent dans le ciel tout noir. Une lueur indécise se répand dans l'air; l'ombre blafarde laisse voir une plaine sans fin, toute couverte, sur son sable jaune, d'herbes desséchées, de plantes rabougries et de petits buissons épineux où les seuls êtres vivants sont des tourterelles qui voltigent çà et là. Et voici que j'aperçois confusément des ossements blanchis, débris de mâchoires, de carcasse. Un chameau est tombé là, usé; la caravane a continué sa route, laissant le moribond derrière elle. Le cou allongé sur le sable brûlant, la vieille bête s'est regardée mourir, se soulevant à demi au milieu de la nuit pour montrer aux chacals glapissant autour d'elle qu'ils devaient attendre encore. Puis, sur le cadavre palpitant, les vautours sont venus s'abattre, déchiquetant de leur bec de grandes lanières de peau et fouillant dans ce grand corps. Et quand ils ont eu tout dépecé, quand le dernier lambeau de chair a été arraché, ils ont laissé blanchie cette immense carcasse que le soleil a desséchée.

Paul TANY.

GARÇONS

Le Mont Cervin.

Si le Cervin n'est pas la plus haute cime des Alpes, plus que toute autre, par sa forme singulière et farouche, il étonne, défie et par cela même attire l'alpiniste. Détaché en apparence de la chaîne principale, entre les versants suisse et italien, il s'élance d'un jet en pyramide aiguë. Ses parois, où la neige séjourne à peine par stries, ont une inclinaison effrayante. Il est vertical, il surplombe, c'est le pic sublime, le pic idéal! Il méritait bien l'obstination passionnée de Whymper, qui voulut le gravir le premier, et qui y réussit le quatorze juillet mil huit cent soixante-cinq, après un siège de cinq années. On sait ce que cette victoire a coûté: trois voyageurs et le meilleur guide de la caravane périrent à la descente. Partis de Zermatt le treize juillet à cinq heures et demie du matin, les sept ascensionnistes, dont trois guides, dressaient à midi leur tente à la hauteur de trois mille trois cent cinquante-deux mètres. Le lendemain, quittant leur campement à quatre heures du matin, ils reprenaient leur marche, et la cime était enfin escaladée à une heure et demie. Après une station d'une demi-heure environ sur l'emi-

nence neigeuse et caillouteuse qui forme le sommet, la descente commença. Dans un passage fort raide un des touristes glissa, fit tomber le guide qui le précédait, et entraîna les deux voyageurs qui le suivaient. La corde qui les retenait attachés à leurs compagnons s'étant rompue, les quatre malheureux furent précipités dans un abîme de treize cents mètres. On ne retrouva que les corps de trois d'entre eux ; le quatrième était sans doute resté accroché à quelque saillie de rocher.

COMPOSITION

GARÇONS : La forêt, son utilité, sa poésie.

FILLES : Le culte des fleurs.

ARITHMÉTIQUE

FILLES

1. Un père de famille a deux fils qui travaillent avec lui. Le père gagne 6 fr. par jour, le fils aîné 5 fr. et le cadet 4 fr. par jour. On dépense dans cette famille 780 fr. par an pour les vêtements et en moyenne 7 fr. par jour pour les vivres et autres frais. En comptant 300 jours de travail dans l'année, quelles économies peut-on faire annuellement dans cette famille ?

Réponse : 1165 fr.

2. Un commerçant a acheté une pièce de vin de 875 l. à raison de 38,60 fr. l'hectolitre. Les frais de transport et autres s'élèvent à 0,40 fr. par dal. A l'arrivée il constate un déchet de 1,8 %. Il vend 3,4 hl. à 9 fr. le double décalitre. Combien devra-t-il vendre le litre de ce qui lui reste pour gagner 91,80 fr. sur le tout ?

Réponse : 0,60 fr.

3. Une personne avait une certaine somme ; elle en a dépensé les $\frac{4}{7}$ pour acheter du drap à 12,50 fr. le m. ; elle a employé les $\frac{7}{15}$ du reste pour avoir de la doublure à 2,30 fr. le m. Avec ce qui lui est resté après ces deux opérations, elle a pu payer 24 kg. de café à 1,95 fr. le kg. et placer 36 fr. à la Caisse d'épargne. Combien a-t-elle reçu de m. de drap et de m. de doublure ?

Réponses : 16,56 m. de drap et 31,5 m. de doublure.

GARÇONS

1. Un négociant a acheté pour les mélanger 600 hl. de vin à 19 fr. l'hectolitre et 460 hl. à 25 fr. l'hl. ; les frais de transport et autres s'élèvent à 4 fr. par hectolitre. Combien ce négociant a-t-il revendu l'hectolitre du mélange sachant qu'il a gagné 2540 fr. sur le tout ?

Réponse : 28 fr.

2. Trois personnes achètent en commun un coupon de taffetas estimé 9 fr. La première en prend les 0,4 ; la deuxième les 0,34 et la troisième le reste qui est de 1,95 m. On demande : 1^o la longueur totale du coupon ; 2^o la part de chacune des deux premières personnes ; 3^o ce que devra payer chaque personne ?

Réponses : Longueur totale 7,5 m. ; la 1^{re} personne prend 3 m. et la 2^{me} 2,55 m. ; la 1^{re} devra payer 3,60 fr., la 2^{me} 3,06 fr. et la 3^{me} 2,34.

3. Trois pièces d'étoffe mesurent : la première $21\frac{3}{4}$ m. ; la deuxième $24\frac{2}{5}$ mètres et la troisième 28 m. On vend à 2 fr. le m. les $\frac{2}{3}$ de la première, les $\frac{4}{5}$ de la deuxième et une certaine partie de la troisième. Le montant de ces trois ventes s'élève à $101\frac{16}{25}$ fr. Quelle fraction de la troisième pièce a-t-on vendue ?

(Communiqué par U. BRION).

Réponse : Les $\frac{3}{5}$ de la troisième pièce.

Pour les trois degrés.

SUJETS D'ÉLOCUTION ET RÉDACTION

Mon frère.

(*Pour les trois degrés*) : Comment il se nomme. — Son âge. — Son portrait. — (*En plus pour les degrés intermédiaire et supérieur*) : Ce que je fais pour lui. — Ce qu'il fait pour moi. — (*En plus pour le degré supérieur*) : Les devoirs d'un frère aîné — d'une sœur aînée.

Les nids.

(*Pour les trois degrés*) : Ce que c'est. — Avec quels matériaux ils sont construits. — (*Pour les degrés intermédiaire et supérieur*) : A quels mois et où les différents oiseaux de notre pays construisent leurs nids. — (*Pour le degré supérieur*) : Pourquoi et comment doit-on aider aux oiseaux à faire leurs nids.

Les animaux de la ferme.

(*Pour les trois degrés*) : Les nommer et indiquer l'utilité de chacun d'eux. — De quoi ils se nourrissent. — (*Pour les degrés intermédiaire et supérieur*) : Logement. — Litière. — Soins à donner aux animaux domestiques. — (*Pour le degré supérieur*) : Les animaux ne seront pas surmenés. — Ils seront traités avec douceur et bonté.

La pièce de cinq centimes.

(*Pour les trois degrés*) : Ce que c'est qu'une pièce de cinq centimes. — Tout ce que l'on peut acheter avec cette pièce : crayon, plume, règle, table de multiplication, encre, gomme, aiguilles, dé, timbre-poste, journal, image, pomme, poire, orange, certains légumes, œuf, friandises, etc. — (*Pour les degrés intermédiaire et supérieur*) : On peut faire le bien, la charité. — (*Pour le degré supérieur*) : Prendre l'habitude de l'épargne. — Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

J. M.

Degrés intermédiaire et supérieur.

ÉLOCUTION — RÉDACTION

Le Grand Saint-Bernard.

Introduction. — A l'occasion de l'étude du canton du Valais, les élèves seront intéressés par quelques renseignements sur ce passage et pourront utiliser les matériaux recueillis au cours de la leçon d'élocution pour en faire une rédaction.

Rappeler la situation du Valais et des Alpes valaisannes, les principaux massifs qui dominent cette chaîne et les passages qui la franchissent. Indiquer plus spécialement sur la carte où se trouvent les massifs du Grand-Combin et du Mont-Blanc, les vallées d'Entremont et d'Aoste. On saisira l'occasion de montrer le Petit Saint-Bernard (Entre Aoste et le Val de l'Isère).

Le Passage. Le col du Grand Saint-Bernard franchit les Alpes Pennines entre le massif du Grand-Combin et celui du Mont-Blanc. Il met en communication Martigny et Aoste par les vallées d'Entremont, en Valais et du Buthier, en

Italie. Depuis Martigny, la route passe à Sembrancher, Orsières et Bourg-Saint-Pierre.

Pendant longtemps ce passage n'était desservi que par un chemin muletier. La route actuelle a été construite par sections ; du côté valaisan, elle a été terminée en 1893 et sur le versant italien en 1905 seulement. La distance de Martigny à l'hospice est de 48 km. et celle de l'hospice à Aoste de 33 km.

Ce col est connu depuis la plus haute antiquité. Au temps des Romains il avait une grande importance et ils en avaient fait une route militaire reliant Médiolanum (Milan) avec Augusta Rauracorum, en passant par Augusta Prætoria, (Aoste) Viviscum (Vevey) et Aventicum, ou bien Milan avec Reims par le Col de Jougne et Pontarlier.

A différentes reprises des armées plus ou moins nombreuses ont franchi le col, dans l'un ou l'autre sens. La traversée la plus importante est celle de Napoléon Ier, du 15 au 21 mai 1800, à la tête d'une armée de 40 000 hommes avec lesquels il battit les Autrichiens à Marengo le 14 juin 1801. On montre encore à Bourg-Saint-Pierre, (à l'hôtel du Déjeuner de Napoléon,) la chambre où il déjeuna et le fauteuil où il s'assit.

L'hospice. La fondation en est entourée de mystère et la date exacte n'en peut être indiquée. Il est probable toutefois que c'est peu après l'an 1000 que fut fondé l'hospice actuel par St-Bernard de Menthon. Le monastère comprend trois corps de bâtiments. Le principal qui date du XVI^e siècle renferme l'habitation des religieux, les salles, chambres et dortoirs affectés au service des voyageurs, la bibliothèque et l'église. La bibliothèque compte environ 13 000 volumes, des collections de monnaies, d'insectes, de minéraux et d'antiquités romaines. Dans une autre partie du bâtiment se trouve le bureau des postes et des télégraphes établi en 1885 et complété l'année suivante par un bureau de téléphone qui relie l'hospice à la cantine de Proz et à la cantine italienne.

Le service postal s'y fait en hiver à raison de trois courses de piéton par semaine et en été à raison d'une à trois courses postales dans la direction de Martigny.

Outre les trois bâtiments principaux, il y en a deux autres dont l'un, qui sert d'auberge pour les voituriers, ne dépend en aucune façon du monastère.

La Cantine de Proz et la Cantine italienne sont des refuges dépendant de l'hospice et situés à quelque distance sur chacun des deux versants.

Le lac. Non loin des bâtiments, du côté italien, se trouve un petit lac long de 320 m., large de 200 m., d'une profondeur maximale de 12 m. et situé à une altitude de 2446 m.

Les religieux. La congrégation des *Chanoines du Saint-Bernard* compte environ cinquante membres dont quelques-uns desservent l'hospice du Simplon. Les jeunes gens qui se proposent d'entrer dans l'ordre s'appellent les novices ; ils sont instruits et préparés par des professeurs et un père-maitre.

Les religieux ne peuvent guère supporter pendant plus de quinze ans, rarement vingt, le rude climat de ces hauteurs. Lorsqu'ils sont vieux ou infirmes, ils vont finir leurs jours à Martigny, dans un asile qui dépend de l'hospice.

20 à 22 000 voyageurs traversent chaque année la montagne. Pour les recevoir, les religieux sont aidés par des domestiques appelés *marronniers*. Nombre

de moines ou de domestiques ont payé de leur vie leur dévouement à la recherche des voyageurs. Aujourd'hui encore l'hospice rend d'immenses services aux voyageurs pauvres, en majorité italiens, qui franchissent le col. L'hospitalité qui leur est accordée est absolument gratuite.

Les chiens. Pour les aider dans la recherche des voyageurs égarés, les religieux sont secondés par des chiens dits du St-Bernard. Ce sont des animaux de grande taille et intelligents. Leur pelage est blanc avec de grosses taches brunes ou noires. Leur nez est partagé par un sillon longitudinal.

Autrefois, chaque matin, un ou deux chiens accompagnés d'un moine ou d'un domestique parlaient de chaque côté de la montagne, jusqu'aux derniers refuges, à la recherche des voyageurs. Actuellement, ils ne se mettent en route qu'à l'appel du téléphone annonçant le passage des touristes aux deux cantines, suisse et italienne. Lorsqu'il a neigé pendant la nuit, les chiens retrouvent toujours leur chemin et conduisent religieux et voyageurs sur la seule trace possible. Aujourd'hui, malgré le téléphone qui diminue le nombre des courses inutiles et les risques d'accidents, ces précieux auxiliaires sont encore indispensables.

(D'après le Dictionnaire géographique).

Exercices d'application :

Lecture. Passage du Saint-Bernard par l'armée française. (Dupraz et Bonjour, page 169). *Orthographe, Vocabulaire, etc.* Voir pages suivantes. Ed. Clerc.

DICTÉES.

Les chiens du Saint-Bernard.

Dès les premières heures du jour, les chiens quittent l'hospice et vont explorer les abords de la montagne pour découvrir si des voyageurs ne se sont point égarés pendant la nuit.

Ils tiennent tous leurs sens éveillés, attentifs ; ils promènent leurs regards sur la blanche surface du mont, et, si quelque accident de couleur, si quelque mouvement de neige les frappe, ils courent les reconnaître ; lorsqu'un murmure plaintif s'élève dans l'espace, leur voix répond aussitôt pour annoncer une prochaine délivrance ; ils s'élancent dans la direction du son ; le nez élevé au vent, ils recueillent toutes les émanations que peut apporter la brise, et c'est avec l'ardeur d'un chien de chasse qu'ils suivent les avertissements de leur odorat.

VOCABULAIRE. — Quitter, explorer, abords, sens, attentif, regard, accident (expliquer le sens particulier de ce mot), frapper, courir, reconnaître, murmure plaintif, espace, annoncer, délivrance, le nez au vent, émanations, brise, avertissement, odorat.

FAM. DE MOTS. — *Abord*, aborder, abordage, abordable. — *Sens*, sensation, sensé, sensément, sensible, sensibilité, sensiblement, sensiblerie, sensitif, sensitive, sensualité, sensualiste, sensualisme, sensuel, sensuellement, sentir, senteur, sentiment, sentimental, sentimentalisme, sentimentalement. — *Plaintif*, plaindre, plainte, plaignant, (nom et part. présent) plaintivement. — *Odorat*, odeur, odorant, odoriférant, odorer.

HOMONYMES. — *Sens* (faculté), sens (signification), je sens, il sent, cent, sans, sang, s'en, cens, cense. — *Point*, (ne point, adv.) point, (nom) point d'orgue, point d'appui, points cardinaux, point de départ, point de rencontre, point du

jour, point de côté, point d'honneur, à point, à point nommé, au dernier point, de tout point, poing. — *Voix*, voie, je vois, il voit. — *Vent*, je vends, il vend, van.

GRAMMAIRE. — Etude ou révision de la proposition simple; compléments direct, indirect et circonstanciel. Faire trouver le sujet, le verbe et les différents compléments des propositions suivantes : Les chiens quittent l'hospice. Ils tiennent tous leurs sens éveillés. — Ils promènent leurs regards sur la blanche surface du mont. — Ils courent aussitôt. — Ils s'élancent dans la direction du son. — Ils recueillent toutes les émanations.

Ed. CLERC.

La mort de Barry.

Un jour un soldat français s'égare par le col du Grand-Saint-Bernard et tombe défaillant sur la route. Il ne revient de son évanouissement qu'au contact d'une tiède haleine, accompagnée de légers attouchements à son visage. Il soulève les paupières, et qu'aperçoit-il ? Une sorte de monstre, à l'œil injecté de sang, à la mâchoire énorme, qui se tient accroupi sur lui, comme pour le dévorer. L'effroi achève de ranimer le troupiér ; il tire son sabre et transperce l'animal ; puis, se remettant en marche, il retrouve tant bien que mal la trace du sentier, et sonne au perron de l'hospice. Là, il raconte son aventure. Au signalement qu'il donne de la bête fantastique, l'émoi s'empare de chacun. On court au chenil, Barry n'y est pas. C'était le diable, dès que soufflait la tourmente, pour le retenir au logis. Ce jour-là surtout, il avait poussé de tels hurlements qu'un des marronniers avait fini par le détacher...

On se rendit en hâte à la place indiquée. Hélas ! le pauvre chien y gisait sur le nêvé rouge de sang : le soldat avait tué son sauveur. (D'après l'Ecole.)

Vocabulaire et orthographe. — Barry (le plus célèbre des chiens du Saint-Bernard ; il a sauvé la vie en douze ans à une quarantaine de personnes. Après le sauvetage d'un enfant, dont la mère avait péri sous une avalanche, il fut décoré d'une médaille qu'il portait à son collier. Son corps empaillé se voit au musée de Berne). Evanouissement, accompagner, apercevoir, monstre, injecter (é), accroupir, (s'), effroi, troupiér, perron, signalement, fantastique, émoi, chenil, souffler, logis, marronniers, en hâte, gésir, hurler. — *Col*, (syn. passage, route, sentier, défilé, chemin, détroit). — *Contact*, contraste ; contracter, contractant, contraction, contrat ; constater, constatation ; contester, contestation, conteste. — *Haleine*, alène, (poinçon de fer). Allaine (affluent du Doubs qui naît dans le Jura bernois). — *Mâchoire*, mâcher, mâchelière, mâchement, mâcheur, mâchonner, mâchonnement, mastication, masticatoire, mastiquer. — *Transpercer*, percer, perce, percement, perce-neige, perce-oreille, percoir, repercer, disperser (é).

Rappeler que certains verbes commençant par *ap* ne prennent qu'un *p*. Les plus usités sont : aplanir, aplatir, apercevoir, apaiser et s'apitoyer.

L'hospice du Grand-Saint-Bernard.

L'hospice est une auberge où tous les voyageurs sont reçus gratuitement avec la même bonté, la même hospitalité. Si les passagers sont malades, on leur donne tous les soins possibles ; s'ils sont blessés, on les panse. Les religieux remplissent souvent l'office de médecins, et possèdent ordinairement quelques connais-

sances chirurgicales : ils savent comment il faut s'y prendre pour rendre la vie à un membre gelé, comment on doit soigner les personnes qui se trouvent mal à cause du froid ou de l'extrême vivacité de l'air, et ne cessent de déployer la plus grande activité pour soulager tous ceux qui arrivent souffrants sous leur toit, qu'on aime tant à découvrir au sommet de la montagne. (D'après l'Ecole).

VOCABULAIRE ET ORTHOGRAPHE. — Gratuitement; passager; penser, panser; chirurgie, chirurgien, chirurgical; cesser, sans cesse; toit, toi; tant, temps, tends (je), tend (il), tan, taon; sommet, sommité.

GRAMMAIRE. — Accord du verbe avec *on*, sujet. Ex. : On leur donne; on les panse; on doit; on aime.

Accord du participe passé conjugué, avec être. Ex. : ils sont reçus; ils sont blessés. Ed. CLERC.

Dans le brouillard.

Comme j'allais arriver au sommet du col, je lève la tête et je vois, droit au-dessus de moi, au ras de la crête, comme une fumée qui s'avance. C'était le brouillard.

Une fumée blanche, peu épaisse encore, et qui faisait comme l'eau quand elle déborde. Elle vint jusqu'au bord du replat et là, se plia tout à coup, dans toute sa largeur, se pencha en avant, et lentement, très lentement se mit à couler sur la pente. Et on voyait sortir la pointe des sapins, le bas étant noyé dans le brouillard. Au-dessus de moi, c'était tout blanc et tout était déjà brouillé tandis qu'au-dessous, tout était encore en pleine lumière.

Brusquement j'entrai dans le brouillard; alors, derrière moi aussi, le soleil s'éteignit et il me sembla que toute la terre avait été recouverte. C'était un joli brouillard blanc, tout en argent, comme une fine mousseline. On avait seulement une sensation de froid aux épaules, comme s'il vous était tombé un linge mouillé dessus.

Il y avait un peu de neige, pas une grande quantité, quatre ou cinq centimètres au plus, juste de quoi enfoncer, parce qu'elle était fine et avait été chassée par le vent. Dans le gris du ciel et du jour, elle éclairait d'en bas étrangement. Je posais bien le pied, j'enfonçais bien le talon et j'allais toujours.

(Nouvelles et morceaux.)

C.-F. RAMUZ.

Vocabulaire. — Le brouillard, ras la crête, le replat, brouillé, la mousseline, la sensation, étrangement.

Exercices oraux :

Permutations : Comme *tu* allais arriver, il allait, nous allions, etc.

Analyse grammaticale. — Faire chercher successivement aux élèves les noms, les pronoms, les verbes, les prépositions et les adverbes de la dictée.

Analyse logique. — Faire trouver les propositions principales et subordonnées. Faire analyser chaque proposition (sujet, verbe, compléments direct, indirect, circonstanciel).

Exercices écrits :

Homonymes. — (Indiquer le mot et faire trouver les homonymes) :

le col, la colle, colle (verbe coller).

moi, le mois.

ras, le raz (raz de marée) le rat, le ra (coup de baguette).

la crête, la Crête (île).

l'eau, au, oh, ô, haut, les aulx (pl. de ail), les os.

le bord, le bore (corps solide).

bas, le bas, le bât.

noyé (part. passé v. noyer), le noyé, le noyer.

pleine, la plaine.

la terre, taire (verbe) ter (adv. 3^{me} fois).

le vent, le van, Van (Creux du).

Dérivés. — Faire la liste des substantifs formés avec les principaux verbes de la dictée. Quelle est l'action de:

Arriver, l'arrivée; voir, la vision, avancer, l'avancement; déborder, le débordement; plier, le plissement; pencher le penchement et le penchant; couler, le coulage; sortir, la sortie; entrer, l'entrée; tomber, la tombée; mouiller, la mouillure et le mouillage; enfoncer, l'enfoncement; éclairer, l'éclairage; poser, la pose.

Paul CHAPUIS.

COMPTABILITÉ

Mesures agraires. — Revision.

Calculez, d'après les données suivantes, la valeur du domaine (immeubles non bâtis) de Jean-Pierre Deschamps: un jardin carré de 19,8 m. de côté à fr. 3,10 le ca.; un plantage carré de 24 m. de côté à fr. 0,95 le ca.; un verger de 7310,25 m² à fr. 240 l'a.; un champ rectangulaire de 75 m. de longueur et 16 m. de largeur à fr. 0,35 le ca.; un dit rectangulaire dont la longueur, triple de la largeur, mesure 116,7 m. à fr. 30 l'a.; un dit en parallélogramme de 106,5 m. de long et 2 dam. de large à fr. 2800 l'ha.; une vigne rectangulaire de 36 m. de long et 14,8 m. de large à fr. 1,20 le ca.; une dite en trapèze, grande base 24,5 m., petite base 19,5 m., hauteur 68 m. à fr. 135 l'a.; une dite en triangle de 24,6 m. de base et 12,3 m. de hauteur à fr. 10 000 l'ha.; un pré de 1,26 ha. à fr. 0,15 le m² et un bois taillis de 45 a. à fr. 900 l'ha. (Arrondir par 0 ou 5 la valeur de chaque pièce de terre.)

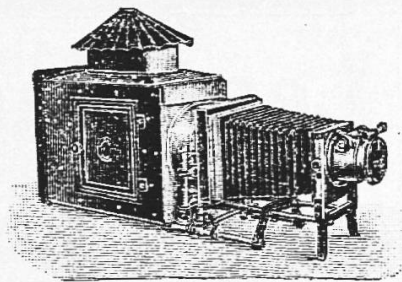
Valeur des immeubles non bâtis de Jean-Pierre Deschamps.

	Surface en m ²	Prix du ca. F. C.	Valeur. F. C.
1 jardin carré 19,8 m. × 19,8 m.	392 04	3 10	1 215 30
1 plantage carré 24 m. × 24 m.	576 —	0 95	547 20
1 verger	7 310 25	2 40	17 544 60
1 champ rectangulaire 75 m. × 16 m.	1 200 —	0 35	420 —
1 champ rectangulaire 116,7 m. × 38,9 m.	4 539 63	0 30	1 361 90
1 dit parallélogramme 106,5 m. × 20 m.	2 130 —	0 28	596 40
1 vigne rectangulaire 36 m. × 14,8 m.	532 80	1 20	639 35
1 dite trapèze 68 m. × 22 m.	1 496 —	1 35	2 019 60
1 dite triangle $\frac{1}{2}$ de 24,6 m. × 12,3 m.	151 29	1 —	151 30
1 pré de 1,26 ha.	12 600 —	0 15	1 890 —
1 bois taillis de 45 a.	4 500 —	0 09	405 —
		Total fr.	26 790 65

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité: **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 13 40 U

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10⁰

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

**Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de**

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

**Systèmes
brevetés.**

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

**Modèles
déposés**

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur
GENÈVE

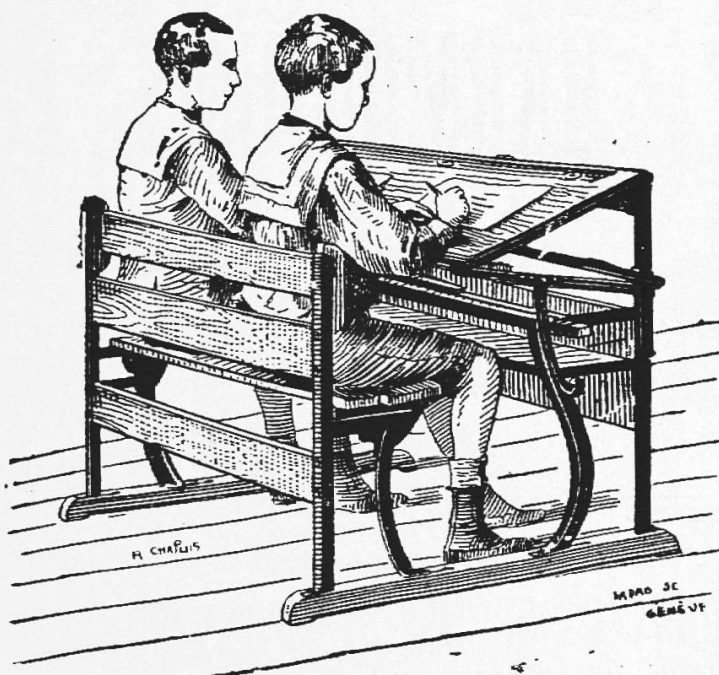
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

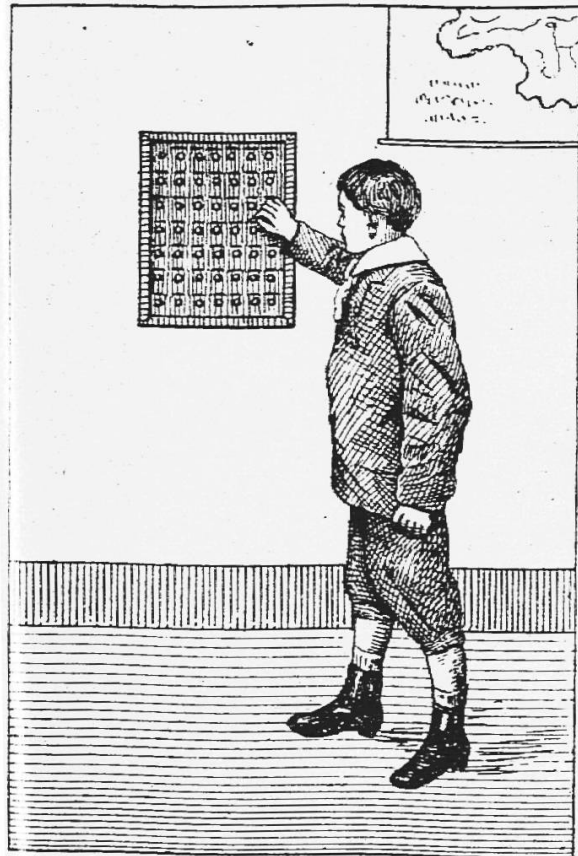
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble
en fer se fixant au mur, établi spécialement
pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et
complétant le matériel d'enseignement ; il con-
tient un nombre de casiers égal au nombre des
élèves d'une classe, et se ferme au moyen de
deux clefs différentes dont l'une est en mains
du maître ou de la maîtresse et l'autre dans
celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excel-
lent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un
casier personnel, constamment à sa disposition,
peut faire son épargne en tout temps et écono-
miser ainsi les plus petites sommes dont il dis-
pose. Il supprime les inconvénients et la perte
de temps occasionnés par la cotisation à épo-
que fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

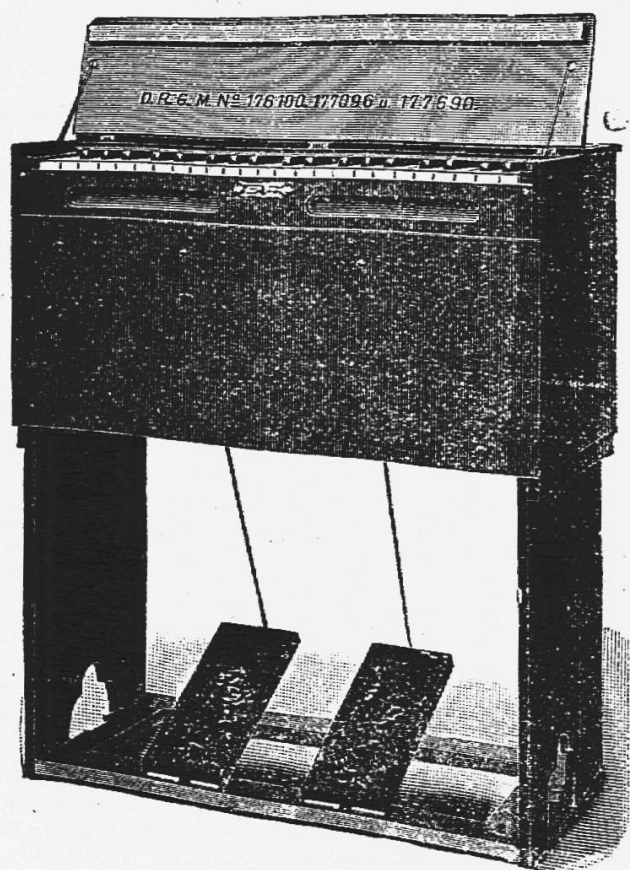
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 11

LAUSANNE — 18 Mars 1911.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
 M^{re} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
 MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

M. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rustlon, L., inst., Convet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Porchet**, A., instituteur, président de la Vaudoise, Lutry.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnenat, J., inst., Oron.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, président, Lausanne.
Porchet, Alexis, instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Perret, Ch., professeur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guez, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

ÉCOLIERS et ÉCOLIÈRES

Demandez à vos parents

L'ALMANACH PESTALOZZI **1911**

Vous trouverez dans ce livre une mine de renseignements précieux, une foule d'amusements et de jeux attrayants, un trésor de sagesse. Ce sera votre compagnon le plus cher pendant toute l'année.

Prix : 1 fr. 60

Une encyclopédie de poche pour la jeunesse.

ALMANACH PESTALOZZI 1911. Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. In-16, de près de 300 pages.

400 illustrations en noir et couleurs

Elégamment relié en toile souple : 1 fr. 60

Des écoliers et des écolières nous écrivent : *L'Almanach Pestalozzi* est pour moi le cadeau que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

Modèles d'Écriture Ronde et Gothique Méthode Bollinger très facile à apprendre.

Exposition 1901 Médaille d'argent - Enseignement Mention honorable
Auteurs éditeurs : Bollinger-Frey, Bâle

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHÂTEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table**: en argent contrôlé: couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti: couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

A vendre

à prix réduit le **DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE**
S'adresser à M. Payat instituteur à Vendlincourt, Jura bernois.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

IMPRESSIONS

pour Communes, Sociétés, etc., sont promptement exécutées et à des prix modérés aux

IMPRIMERIES RÉUNIES, (S. A.) LAUSANNE.